

FORMATION SYNDICALE

PERSONNELS IATOSS



RÉSERVÉ AUX PERSONNELS DE
CATÉGORIE B ET C, SANS RÔLE
D'ENCADREMENT OU FONCTION
HIÉRARCHIQUE



Planning de La journée :

- Explications du calcul des emplois du temps : quelle est la marche à suivre en cas de non respect ?
- Comprendre la prime « Grenelle » : comment se mobiliser pour obtenir une meilleure revalorisation salariale ?
- Comment se battre pour la reconnaissance de la spécificité de nos missions ?
- Comment dire non aux tâches qui ne nous incombent pas ?
- Réponses aux questions diverses

Détails pratiques :

- La formation sera hybride : les personnes voulant suivre cette formation à distance, le peuvent.
- Pensez à apporter votre repas pour le temps de midi ! (Nous n'aurons ni accès à la cantine du lycée et il n'y a pas de commerces suffisamment proches)
- Modèle de demande (*manuscrite ou informatique*) :

« A (ville), le (date),

À M. le recteur de l'Académie de Créteil, sous couvert de (Nom) chef-fe d'établissement

Mme/M (prénom, nom, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le 15 avril à Noisy-le-Grand, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS).

(Signature) »

Quand ?

Le vendredi 15 avril,
de 9h30 à 17h

Où ?

Lycée Flora Tristan
27 Rue des Hauts Roseaux
93 160 Noisy-le-Grand

Comment s'inscrire ?

1) Transmets ta demande de stage par voie hiérarchique au plus tard le **mardi 15 mars** (modèle ci-contre et en ligne).

2) Préviens nous de ta participation au stage en envoyant un mail à :

edtsudeducation@orange.fr

Et en nous précisant : nom – prénom – l'établissement et le lieu où tu travailles – si tu souhaites faire la formation en distanciel ou en présentiel.

STAGE ORGANISÉ PAR :

éducation
Sud77
Solidaires

éducation
Sud93
Solidaires